



MAIRIE DE L'ISLE JOURDAIN

Tarif

Local d'Hébergement d'Urgence de nuit

Monsieur le Maire rappelle que la délibération du conseil municipal fixe les tarifs du local d'hébergement d'urgence de nuit de la façon suivante :

- 3 nuits gratuites par période de 30 jours consécutifs
- 2€50/nuit

L'enregistrement et le paiement s'effectueront à l'accueil de la Police Municipale situé 85 avenue de Verdun – 32 600 L'Isle Jourdain.